

PORTANT TARIFICATION DU SUAPS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2024-05-31-05 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 05 mai 2024 donnant délégation au Président pour déterminer les tarifs, loyers et redevances ;

Vu l'arrêté n° UCA-2026-069 ;

ARRETE

Article 1 :

Les montants des tarifs du SUAPS à partir de l'année 2026-2027, comme suit :

GRILLE TARIFAIRE DU SUAPS

Droit d'accès au SUAPS			
Personnels	EPE UCA	Indices < 456,	40€ TTC/an
		Indices 456 à 683	45€ TTC/an
		Indices 683 à 810	55€ TTC/an
		Indices > 810	95€ TTC/an
		Agents au forfait : BIATSS, doctorants, les assistants des hôpitaux	40€ TTC/an
	Retraités de l'UCA	95€ TTC/an	
	Personnels Alliance UCA	95€ TTC/an	
Etudiants extérieurs à l'EPE UCA		50€ TTC/an	
Extérieur - Admission exceptionnelle		105€ TTC/an	

Activités, abonnements, sorties			
Stage sportif journée (kayak, self défense, randonnée...)	Etudiants		5€ TTC/sortie
	Personnels		10€ TTC/sortie
Weekends 1 nuitée (samedi au dimanche)	Etudiants		40€ TTC/sortie
	Personnels		60€ TTC/sortie
Weekends 2 nuitées (Du vendredi soir au dimanche soir soit 2 jours d'activités)	Etudiants		50€ TTC/sortie
	Personnels		80€ TTC/sortie
Weekends mini stage (2 nuitées du vendredi matin au dimanche soir)	Etudiants		150€ TTC/sortie
	Personnels		200€ TTC/sortie
Stage sportif (5 jours)	Stage étudiants		300€ TTC
	Stage personnels		500€ TTC
Ski alpin	Journée de la glisse / sorties journées étudiants		30€ TTC/sortie
	Journée de la glisse / sorties journées personnels		45€ TTC/sortie
Abonnements	Carte escalade	Etudiants	25€ TTC/an
		Personnels	25€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte musculation annuelle	Etudiants	50€ TTC/an
		Personnels	60€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte musculation semestre 2	Etudiants	30€ TTC pour le semestre 2
		Personnels	40€ TTC pour le semestre 2 en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte padel annuelle	Etudiants	50€ TTC/an
		Personnels	60€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte padel semestre 2	Etudiants	30€ TTC pour le semestre 2
		Personnels	40€ TTC pour le semestre 2 en plus des droits d'accès au SUAPS
	Carte tennis	Etudiants	15€ TTC/an
		Personnels	25€ TTC/an en plus des droits d'accès au SUAPS

D'autres activités peuvent être organisées par le SUAPS et feront l'objet d'arrêtés tarifaires spécifiques.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES (en TTC)

Installations	Type	Tarifs extérieurs (Entreprises privées)			Tarifs établissements publics (associations, écoles..)		
		Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)	Heure	Journée (8h-18h)	Journée + (8h-22h)
Halle Synthétique	1	70 €	490 €	630 €	17,50 €	122,50 €	157,50 €
Gymnase ½ Halle ½ Synthétique Salle de musculation	2	40 €	280 €	360 €	10 €	70 €	90 €
Salle Annexe Salle de danse Dojo ¼ de Halle ¼ du terrain de football synthétique Salle de cours Escalade	3	35 €	245 €	315 €	8,75 €	61,25 €	78,75 €
Salle Bien-être	4	30 €	210 €	270 €	7,50 €	52,50 €	67,50 €

Article 2 :

L'arrêté EPE UCA-2026-069 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Pour le Président, par délégation, le Directeur
Général des Services
David ZUROWSKI



Le 18 septembre 2026



Le 18 septembre 2026

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*